

L'OFFICE DE SOLIDARITÉ VINCENTIENNE

MILES L. HEINEN, C.M.

Directeur exécutif du VSO
Province des USA-Est

QU'EST-CE QUE LE BSV (VSO)?

UNE IDÉE

La solidarité : que la Congrégation de la Mission soit une communauté de biens pour que, selon les lieux, il y ait égalité dans la capacité à évangéliser les pauvres.

43 Provinces, Vice-Provinces, missions, missions internationales et (NOUVEAU!) 2 Vicariats Apostoliques confiés aux bons soins de la CM et qui ont le droit d'envoyer des demandes au BSV.

UN DÉFI

Un donneur anonyme mettait au défi certaines provinces d'effectuer une donation annuelle. Ces sommes d'argent font partie du fonds de solidarité vincentienne et permet à la CM de faire une offre pour supporter la moitié du coût d'un projet si l'agence initiatrice est d'accord pour supporter l'autre moitié du coût.

UN BUREAU QUI RÉDIGE DES RAPPORTS DESTINÉS AU SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

Le Supérieur Général a officiellement ouvert le bureau le 15 juin 2002 (8^{ème} anniversaire!). Le BSV rédige un rapport trimestriel à la Curie, son directeur se rendant à Rome deux fois par an.

UN « VISAGE » POUR LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

Le BSV offre un service optionnel aux Provinces, aux Vice-Provinces et aux Missions Internationales de la CM. Cependant, le BSV crée aussi des relations et tisse une histoire avec des agences de fonds qui, au fil du temps, amélioreront la confiance de ces agences à l'égard de la CM. Le bureau acquiert une expérience valable dans ce modèle de projet, pour demander par écrit et solliciter des fonds qui servent la CM en l'engageant de manière effective dans sa mission.

QUI EST LE BSV (VSO)?

LE DIRECTEUR FONDATEUR: FRÈRE PETER CAMPBELL, C.M.

Bien qu'il ne soit plus dans le bureau du BSV, son solide travail et ses aptitudes organisationnelles ont permis au BSV de progresser rapidement dans sa mission. Merci, frère Peter!

FRERE MILES HEINEN, C.M.

Directeur exécutif depuis le 1^{er} janvier 2009. Je suis membre de la nouvelle Province Occidentale des USA; ordonné depuis 28 ans, parlant Anglais et Espagnol, j'étais à Petén, au Guatemala de 1985 à 1992; j'étais économiste dans les anciennes provinces du Sud et de l'Ouest des USA et j'ai servi de 2005 à 2008 comme directeur associé de la Formation Pastorale au séminaire St John à Camarillo, en Californie.

M. SCOTT FINA

Directeur adjoint depuis le 12 juillet 2004, il possède un doctorat en science politique. Son précédent service vincentien était de servir comme administrateur du centre Ghebre Michael (pour des sans-abri) à Philadelphie et administrateur du Centre de Renouveau Vincentien à Princeton, New Jersey, province orientale des USA. Scott et sa femme Barbara ont des triplés: Sean, Matthew et Luke.

MME. TERESA NIEDDA

Directrice adjointe depuis le 1^{er} novembre 2009. Nouvelle au bureau, Teresa n'est pas étrangère à la famille vincentienne. Teresa est diplômée de l'Université du Niagara (1984) (Province orientale des USA) et en est une ancienne élève active. Elle était auparavant directrice d'une organisation à but non lucratif travaillant avec des ouvriers agricoles migrants aux USA. Elle apporte au BSV son expérience pour la demande de fonds au niveau des relations internationales et elle possède un grand amour pour le charisme vincentien.

LE BUT DE BSV (VSO)**ASSISTER LA CONGRÉGATION DE LA MISSION
AFIN D'OBTENIR DES FONDS POUR L'EVANGÉLISATION
ET LE SERVICE DES PAUVRES***DEMANDE DE SUBVENTIONS ET SOLLICITATION DE FONDS*

Le travail consiste :

- à faire des demandes écrites de fonds pour des projets ;
- à distribuer des subventions pour des micro-projets venant du Fonds de Solidarité Vincentien ;
- à solliciter des fonds pour réaliser les obligations du Projet de fonds patrimonial (NOUVEAU !);
- à obtenir de l'argent pour d'autres besoins de la CM ordonné par le Supérieur Général et son Conseil (NOUVEAU!).

LES RESULTATS DU BSV (VSO)*NOMBRE DE PROJETS (30 MARS 2010)*

PROJETS du BSV – 142 projets mis en place en 8 années de service (total 5.031.355 \$). Ces projets nécessitent un procédé de mise en application plus solide, parce que le BSV cherche un partenaire pour fournir les fonds d'au moins la moitié du projet et il doit gagner la confiance de ce partenaire de façon à ce qu'il puisse investir dans le projet proposé.

MICRO-PROJETS DU BSV – 72 micro projets ont été financés en 5 années (353.455 \$). Ces projets nécessitent une demande moins détaillée, peuvent être obtenus seulement une fois par an de l'entité éligible, ont une valeur maximum de 5.000 \$ et sont consolidés par des donations reçues de personnes de la CM.

AU TOTAL : 214 PROJETS TOTALISANT 5.384.810 \$.

ANALYSE DE PROJET SELON LE TYPE – Qui (voir le tableau à la fin du rapport)

L'ADMINISTRATION: être au service des confrères

Réagencement des bureaux provinciaux; achat d'équipements de bureau pour la province, achat de mobilier pour la maison de la CM, etc.

4.61% du total

LES CANDIDATS: pour le service de la formation de la CM

Construction d'un séminaire, d'une maison de formation, ordinateurs pour les étudiants, etc.

26.99% du total

PASTORALE: être au service du programme d'évangélisation

Construction de l'Église, d'un centre pastoral, programme de formation pour les laïcs, voiture pour le travail pastoral

22.32% du total

SOCIO-ECONOMIQUE: servir les besoins humains des personnes

Programme pour nourrir les enfants des rues; soin pour les personnes âgées, programme d'alphabétisation, programme de soins, etc.

46.08% du total

ANALYSE DU PROJET PAR ACTIVITE

Construction:		65.70%
Équipement:	outils, ordinateurs	7.41%
Matériel:	livres, nourriture, ameublement	4.52%
Programme:	prestation de service	12.39%
Scolarité:		0.57%
Véhicule:	voiture, camionnette, tracteur, bateau	9.41%

OBSERVATIONS et ANNOTATIONS

Il y a actuellement un grand effort porté sur la construction. Il faut noter que la Curie emploie la distribution de fonds de mission pour répondre à des soucis opérationnels — particulièrement autour de la formation —, dirige des requêtes de construction vers le BSV. Cependant, les bâtiments sont des outils. J'insiste auprès de vous sur la nécessité de choisir cet outil de façon rationnelle.

Les micro-projets constituent 6.56% du total de toutes les subventions reçues. Quoique représentant un petit pourcentage du total, les subventions des micro-projets ont un grand impact provenant de leur emploi facile qui encourage les confrères à faire un premier pas pour la recherche des ressources afin de subvenir aux besoins. Les fonds des micro-projets récoltés, qui dépendent maintenant des donations de personnes de la CM, représentent près d'une année et demie si le taux actuel d'emploi continue. Permettez-moi de vous encourager à garder vos confrères informés de la possibilité de faire des dons de fonds à la Curie pour subventionner les micro-projets.

La partie principale des Fonds de Solidarité Vincentienne (VSF) est organisée, suite à un excédent accumulé durant les 8 années d'existence, pour avoir à disposition le niveau normal du placement

pour 2010 et 2011. En 2012, il est possible que le niveau des fonds disponibles au VSF diminue de près de 30% à cause de changement de priorité dans les provinces donatrices. En 2013, le placement, comparé aux niveaux actuels, perdra encore 20% puisque l'excédent sera épuisé. Cet état de fait va contraindre le BSV à trouver d'autres ressources pour pérenniser l'actuelle méthode — qui est une réussite — afin de trouver des dons. S'il y a un échec, la méthode aura pour conséquence une contribution moindre de la part de la CM.

RÉFLEXIONS SUR L'EXPÉRIENCE DU BSV (VSO)

SURVEILLANCE PAR LES VISITEURS ET VICE-VISITEURS

L'unité de la mission dépend du Visiteur ou du Vice-Visiteur. Il est préférable que les projets correspondent à des buts à long terme pour votre province ou vice-province. C'est particulièrement important dans vos engagements pour des missions étrangères où le changement de personnel peut radicalement affecter le succès du projet. Votre signature sur un projet représente votre jugement : ce projet promet, autant que faire se peut, la mission à long terme de la province. Rien n'est plus décourageant pour une agence de placement que de voir un bâtiment qu'elle a construit, maintenant abandonné et délabré.

L'argent donné, une fois reçu par la Curie, est rapidement transféré sur le compte de votre province par le Économiste général ou sur le compte curial de la vice-province. Vous seul, comme visiteur ou vice-visiteur, pouvez autoriser le Économiste général à libérer les fonds. Cela est plus facile pour lui si les détails nécessaires pour le transfert lui sont exactement communiqués en temps utile.

Les gens qui nous aident par des donations attendent de nous un rapport. Chaque demande inclut un engagement pour rédiger ce rapport en utilisant les formulaires fournis par le BSV. Veuillez être vigilants avec les confrères pour qu'ils accomplissent avec diligence cette tâche.

PARTICIPATION

Il y a eu 43 entités qui peuvent envoyer des demandes de projet ou de micro projet au BSV. 37 ont fait réellement des demandes, une ou plusieurs fois. Des subventions reçues, les 17 entités recevant le plus faible nombre de subventions ont reçu 13.08% du total des subventions. Les 17 entités recevant le nombre le plus élevé de subventions ont reçu 86.92% du total des subventions reçues. Souvenez-vous que la participation est facultative et qu'il y a assurément un niveau différent de participation. Il peut sembler très difficile de réaliser le travail de conception d'un projet et de formuler une demande de fonds,

mais manifestement, beaucoup l'accomplissent et les pauvres sont servis. Le BSV vous aidera à mener à bien le processus de demande de fonds. Veuillez utiliser notre service!

UNE VISION

Le rapport est généralement une tâche exécutée. Mon rêve: que toutes les provinces ou vice-provinces développent une « culture » de province (« C'est la manière dont nous faisons les choses ») transparente et que le rapport bien organisé des finances soit la norme recherchée. Vous ne pouvez pas imaginer à quel point un rapport précis est important pour établir une bonne relation avec les agences de fonds! Veuillez soutenir les ateliers de travail organisés pour la gestion efficace des fonds par notre Économiste général, ateliers qui sont une étape précieuse dans cette direction!

L'initiative du changement systémique a mis à notre disposition l'expérience fructueuse de projets bien définis. Des projets bien définis constituent des efforts de collaboration auxquels participent les personnes bénéficiaires des projets. Le projet doit soutenir le personnel et les ressources. Mon rêve est que ce processus de conception et d'ajustage en collaboration avec les personnes bénéficiaires deviennent la « culture » de la CM. Je suis tout à fait certain qu'ainsi la CM renforcera sa crédibilité et deviendra un aimant qui attirera des collaborateurs désirant soutenir notre travail.

PROJETS NOUVEAUX et PASSIONNANTS POUR le BSV (VSO) – demande de fonds

ZAFÉN

Le projet est de relier, par l'intermédiaire d'un site Web, à la famille vincentienne internationale et aux diasporas haïtiennes des projets envisagés à Haïti, cela afin de faciliter des prêts ou des donations. Sur l'île, Zafén est relié « à la banque alternative des pauvres », Fonkoze, qui contrôle les écritures comptables et le rapport.

Les branches principales de la famille vincentienne (CM, CC, SVDP, AIC, frères de Notre Dame de la Pitié) et une dotation anonyme ont mis en gage 91.700 \$ par an pour les 5 années futures (458.500 \$) afin d'établir des fonds « de capital initial » pour le salaire, les dépenses de la réalisation d'un programme sur l'île et les dépenses engagées par le bureau de la famille vincentienne.

Le but est d'obtenir 1.000.000 \$. En comptabilisant les promesses et autres dotations déjà faites volontairement, il y aura environ 777.045 \$ disponibles et environ 222.954 \$ restant à trouver au 31 mars 2010.

Le BSV collaborera avec le bureau des services de projets internationaux des Filles de la Charité pour aider à lever ces fonds.

Veuillez informer de cette possibilité la famille vincentienne de votre secteur. Veuillez garder à l'esprit ce projet quand des personnes vous expriment un désir « d'aider les pauvres ».

PROJET DE FONDS PATRIMONIAL

(Constitutions 148 § 1, utiliser les biens comme patrimoine des pauvres)

VISION

Le rêve d'une relative égalité à l'intérieur de la Congrégation au niveau international pour le financement de la mission est ce qui motive ce projet.

Le résultat espéré est la fidélité créatrice au charisme de St Vincent, exprimé à travers des projets missionnaires et des aides dans l'assistance aux matériellement pauvres.

Je voudrais inviter le P. Mathew Kallammakal, Visiteur de la Province de l'Inde du Nord, à nous dire ce qu'a représenté pour sa Province un fonds patrimonial.

MÉTHODE

Un donateur anonyme, sur 10 ans, contribuera pour un total de 5.000.000 \$. La CM est mise au défi de solliciter un montant égal de dotations, soit 5.000.000 \$. Ces dix années se terminent le 31 décembre 2015.

9 provinces et vice-provinces ont été choisies à partir de leurs besoins et du manque d'accès aux fonds à partir d'autres sources. Un 10^{ème} fonds sera établi pour le Supérieur Général au bénéfice des membres de la famille vincentienne dont il est directeur.

Les fonds établis seront de tailles diverses et resteront sous l'administration de la Curie jusqu'au moment où la province ou la vice-province aura prouvé sa compétence pour gérer le fonds.

La distribution sera basée sur une méthode de dépense. Tous les ans, on permet à la province ou à la vice-province de recevoir 5% de la moyenne calculée en ajoutant ensemble la valeur de fin d'année des fonds pour chacune des 5 années précédentes et en la divisant par 5. Le « corpus » (total de dotations et de contributions reçues) des fonds doit toujours rester le même. Seuls les gains ou l'augmentation en valeur peuvent être distribués. Ainsi le fonds permet à la province ou vice-province d'avoir une stabilité financière grâce à laquelle elle peut répondre de façon créative aux besoins de la mission et, en même

temps, met au défi la province ou la vice-province d'accepter humblement ses limites, parce que le corpus est protégé pour les générations futures de confrères.

Si nous réussissons dans cette première phase, une deuxième période de 10 ans commencera, utilisant la même stratégie pour rassembler d'autres fonds à concurrence de 10.000.000 \$. Les bénéficiaires des distributions de ces fonds, employant la même stratégie de distribution que pour les premiers fonds seront choisis par le Supérieur Général et son Conseil. Un point important peut être la fidélité créatrice à la mission dans la perspective de grands projets, un peu comme le projet « Dream », qui sont hors de portée pour n'importe quelle province particulière ou vice-province.

BESOIN

Environ 2.000.000 \$ ont été donnés ou promis par la Curie, par quelques provinces de la CM, par différents confrères ou ont été reçus comme legs envoyés à la Curie à Rome.

La Curie, réalisant que la CM au niveau international a déjà donné environ 33.8 millions de \$ à ce type de solidarité dans d'autres « fonds patrimoniaux », a demandé au BSV de solliciter des fonds hors de la CM afin de rassembler les 3.000.000 \$ restants.

Les fondations et les agences de fonds mettent en place des projets concrets ayant un temps donné pour leur réalisation. Ce projet de fonds patrimonial est une dotation, non un projet précis et concret.

Des personnes sont attirées par des dotations puisque leur don continuera après leur mort.

Le BSV a besoin de votre permission et de votre aide pour établir un contact avec les personnes dont le cœur a été touché par le charisme de St Vincent et qui pourraient vouloir aider une province ou une vice-province à devenir financièrement plus capable de fidélité créatrice à la mission.

Pouvez-vous orienter le BSV vers les confrères qui ont des capacités pour solliciter des fonds ?

Pouvez-vous orienter le BSV vers les personnes qui trouvent un intérêt à soutenir le charisme vincentien ?

Le BSV pourrait-il parler avec vous pour évoquer quelques stratégies possibles pour solliciter des fonds en vue de ce projet ?

Est-ce que vous pourriez vous associer avec le BSV pour encourager les membres de votre province ou vice-province à prendre en considération le projet de fonds patrimonial dans leurs héritages ?

MERCI!

J'ai beaucoup apprécié votre attention. Puisse le BSV (VSO) vous être utile dans l'évangélisation des pauvres!

ADDENDA

BSV (VSO) – total des dons depuis le début par type et activité.

ACTIVITÉ PROJET	T Y P E D E P R O J E T				TOTAL GÉNÉRAL	%
	Administration	Candidats	Pastorale	Socio-économique		
Construction	145.588,24	949.861,20	844.271,82	1.598.104,82	3.537.826,08	65,70
Equipment	35.000,00	207.661,00	35.550,00	120.518,66	398.729,66	7,41
Matériels	8.750,00	96.613,69	39.180,00	98.981,62	243.525,31	4,52
Programme	10.000,00	23.707,71	45.436,00	587.846,76	666.990,47	12,39
Scolarité	18.310,00	1.000,00		11.490,00	30.800,00	0,57
Véhicule	30.234,00	174.831,96	237.718,25	64.154,00	506.938,21	9,41
TOTAL GÉNÉRAL	247.882,24	1.453.675,56	1.202.156,07	2.481.095,86	5.384.809,73	100,00
%	4,60	27,00	22,32	46,08	100,00	%